

**Etudes de faisabilité pour la réalisation de
logements locatifs sociaux à LORENTZEN**

Rapport n° CP/2011/607

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport concerne la demande de subvention départementale pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la commune de LORENTZEN pour la réhabilitation d'un immeuble communal en logements locatifs sociaux avec une performance énergétique BBC (bâtiment basse consommation).

Lors de sa réunion du 26 mars 2007, le Conseil Général a créé une aide aux communes et établissements publics de coopération intercommunale concernant les études de faisabilité et de pré-programmation pour la réalisation de logements aidés, à hauteur de 30% du coût de la prestation, plafonnée à 2 400 € HT.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen la demande d'aide financière de la commune de LORENTZEN qui souhaite réhabiliter avec une performance énergétique BBC (bâtiment basse consommation) un ancien bâtiment en vue d'y créer 4 logements locatifs sociaux. La subvention départementale susceptible d'être octroyée s'élève à 1 035 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22658	65-65734-72	40 000,00 €	36 970,00 €	1 035,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de LORENTZEN une subvention de 1 035 € correspondant à 30 % du coût des études de faisabilité pour la transformation de locaux communaux en logements locatifs sociaux.

Strasbourg, le 22/08/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL